

Intervention de Jimmy DELLISTE
Sous-Directeur des métiers et de l'organisation des services à la DAP
Clôture de la scolarité de la 196^{ème} promotion des élèves surveillants
Agen - 02 août 2018

Madame la secrétaire générale représentant Madame le préfet du Lot et Garonne,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités judiciaires,
Mesdames et messieurs les élus, représentants des autorités administratives, civiles et militaires,
Madame la directrice de l'ENAP,
Mesdames et messieurs les directeurs, cadres et formateurs de cette même école,
Mesdames et messieurs les élèves de la 196^{ème} promotion des élèves surveillants,
Mesdames et messieurs parents ou amis qui ont fait le choix d'honorer cette cérémonie de leur présence,

Mesdames et messieurs,

C'est toujours un honneur pour le professionnel que je suis de venir clôturer ce temps de formation initiale qui s'achève.

Certains d'entre vous l'attendaient avec impatience et le soleil qui marque une nouvelle fois cette matinée cérémonieuse, atteste du rayonnement qui éclaire une nouvelle fois cette école au travers de la sortie de la 196^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires.

Une 196^{ème} promotion atypique par son taux de féminisation important de plus de 45%, atypique par sa taille de 250 élèves qui contraste avec le volume des personnels issus de la 195^{ème}

promotion sortie il y a quelques semaines, une 196^{ème} promotion par ailleurs sans commune mesure avec la 197^{ème} promotion qui entrera ici même en septembre prochain dépassant probablement les 922 recrues. Ce sera un record.

Un record qui a conduit à réfléchir tant à nos capacités d'ordre pédagogiques que d'hébergement ; Un challenge d'envergure qui a nécessité beaucoup de concentration, d'énergie et surtout de rationalisation de nos organisations.

Cette 196^{ème} promotion marque également un cap dans l'évolution de notre recrutement. Sous la houlette de la direction de l'administration pénitentiaire, l'école a redéfini le socle et les modalités de la formation initiale des surveillants. Nous avons instauré un calendrier pérenne qui va nous donner la possibilité de recruter chaque année au même moment et d'inscrire les cycles de la formation initiale des surveillants, dans un schéma qui va permettre à cet établissement de parfaire et d'anticiper son organisation.

Une organisation au bénéfice d'une part de l'institution qui pourra faire coïncider de manière fiabilisée les sorties des promotions avec les besoins des terrains, mais surtout au profit des élèves, en faisant correspondre les savoirs et les compétences des apprenants avec la définition du meilleurs débutant attendu.

Il s'est agi d'un exercice fastidieux, méticuleux, les équilibres entre les enjeux et la finalité ont néanmoins pu trouver un écho empreint de pertinence d'à-propos.

Je veux ici remercier solennellement les acteurs qui ont fait que cette réforme de la formation initiale des surveillants ne soit pas juste une vue de l'esprit et qu'elle puisse se traduire dans les faits. Membres de l'équipe de direction, de la communauté pédagogique, représentants du personnel, vous avez montré avec d'autres partenaires à quel point votre école est en mesure de s'engager aux côtés de la tutelle et de s'adapter aux évolutions démographiques, politiques et stratégiques de notre institution.

Le travail en profondeur réalisé marque le début d'un grand plan de modernisation de notre politique de recrutement. Refonte des arrêtés de recrutement, rénovation des épreuves des concours, réécriture des arrêtés de formation, adaptation des contenus des formations initiales, autant de chantiers lancés par la sous-direction des métier de la DAP et son bureau du recrutement et de la formation, en étroite collaboration avec son école.

J'ai coutume de dire que faire le choix d'intégrer l'administration pénitentiaire n'est d'apparence pas un choix qui s'impose naturellement. Ce choix, mesdames et messieurs les surveillants de la 196^{ème}, vous avez décidé de le faire et je vous en félicite.

Vous devez en être fier et surtout convaincu de votre démarche.

La validation de ce choix aujourd'hui ne peut toutefois pas se traduire par un aboutissement.

Vous allez dans quelques jours rejoindre vos affectations sur le terrain et là, tout ne fera que commencer.

Vous allez devoir transformer l'essai chaque prochain jour qui passe, de mois en mois et d'année en année. Il va falloir prendre le rythme et le début de la course pourra sembler rude et difficile.

Vous allez devoir vous prendre en main, vous trouver une organisation de vie en adéquation avec vos nouvelles fonctions et votre établissement de rattachement. Rien ne viendra tout seul.

Vous devrez appréhender rapidement les spécificités de votre nouvelle structure qui pour nombre d'entre vous, n'a strictement rien de comparable avec les établissements où vous avez réalisé vos deux premiers stages. Vous devez vous y préparer avec intérêt, professionnalisme et sérénité.

Ne vous attendez pas à bénéficier de tous vos weekends ce ne sera le cas.

Vos périodes de congés vous seront imposées

Sauf à rapprocher votre famille de votre lieu d'exercice, le célibat géographique sera lourd avec le temps. Mais il vous faudra tenir.

Vous allez devoir prendre et assumer vos responsabilités, envers l'institution, vos collègues et envers vous-même.

Vous allez devoir faire preuve de bienveillance, d'exemplarité et respecter en tout point les termes du code de déontologie, tout ceci en déclinant une autorité positive que vous vous efforcerez d'acquérir le plus rapidement possible.

Il vous faudra faire preuve de méthode et d'engagement pour devenir un véritable pénitentiaire.

Vous devrez porter votre uniforme avec fierté en respectant les termes de notre devise « honneur et discipline ».

Si les établissements pénitentiaires concentrent par définition sous le régime de la contrainte des personnalités fragiles et complexes, dans un contexte de sur occupation jamais atteint dans les maisons d'arrêt, c'est justement au travers d'une posture professionnelle adaptée et juste que vous contribuerez au maintien des équilibres au cœur des détentions.

Pendant toute votre scolarité, l'école nationale de l'administration pénitentiaire n'a eu de cesse de vous enseigner les bases dans de multiples domaines ainsi que les principes réglementaires et légaux de vos fonctions qui démarrent dans quelques jours.

Vous disposez aujourd'hui de votre boîte à outil et il vous appartiendra de la compléter tout au long de votre parcours professionnel au travers des dispositifs de formation continue.

La formation initiale, quand bien même soit-elle de grande qualité, ne peut être la formation pour la vie.

Aussi, l'administration centrale a décidé de renforcer la formation continue en instituant un socle commun annuel de maintien en compétences. L'accessibilité à ce socle sera rendu obligatoire pour toutes les parties, pour éviter justement que la formation continue ne soit que la variable d'ajustement trop souvent mise en avant et permettre de ne pas faire. Demain, il conviendra de faire en s'organisant pour le faire.

Si les thématiques habituelles de sûreté seront comme il se doit au programme, nous insisterons pendant ces modules sur les pratiques professionnelles qui constituent à elles seules la part la plus importante de notre socle de sûreté et de mise en sécurité de nos personnels.

Nous constatons trop souvent à la lumière des retours d'expériences, des écarts importants avec les bonnes pratiques, écarts qui prennent régulièrement une part importante dans les analyses d'incidents pour lesquels les conséquences peuvent s'avérer d'une gravité significative.

Pour la direction de l'administration pénitentiaire, la place du surveillant en tant qu'acteur incontournable de la détention doit et va être consolidée.

Le positionnement du surveillant sera affiné de sorte à ce qu'il soit perçu comme le premier levier dans la prise en charge des personnes détenues, tant par ces dernières que par la chaîne hiérarchique. Si le cœur de votre métier demeure sans conteste la prise en charge des personnes privées de liberté, ce métier n'aura de sens que si chacun d'entre nous intègre l'impérieuse nécessité de mettre à profit les temps de détention au bénéfice de l'accompagnement individualisé et évalué de ces personnes.

Qui de mieux placé que le surveillant pour éclairer les décisions ?

Vous avez dans ce domaine mesdames et messieurs les élèves un rôle prépondérant qu'il conviendra d'élever au niveau des exigences attendues en prenant toute votre place au cœur des

dispositifs pluridisciplinaires favorisant les prises en charge les plus adaptées.

La DAP réfléchit par ailleurs à une organisation de travail visant à rompre les situations d'isolement des agents parfois constatées. Elle axera le fonctionnement des détentions dans la perspective d'une meilleure efficacité des mouvements et d'un niveau de sécurité adapté. Il s'agit là aussi d'un chantier ambitieux qu'il conviendra de conduire avec pertinence et de manière concertée.

Mesdames et messieurs, votre formation a été marquée par des événements plus ou moins particuliers. Comme vos collègues de la 195^{ème}, vous avez-vous aussi été mis à contribution pour faire face au mouvement social de ce début d'année. Vous avez en quelques sortes, passé votre baptême du feu. Au nom du directeur de l'administration pénitentiaire je tiens vraiment à vous remercier et souligner ici publiquement votre implication au service de notre institution.

Je manquerais à tous mes devoirs de sous-directeur des métiers si je ne vous invitais pas à la réserve. Vous devez être fiers de votre métier cela ne fait aucun doute. Cette fierté Il vous appartiendra de la traduire avec votre famille, vos amis, vos connaissances lorsque vous vous en aurez l'occasion et vous n'en manquerez pas.

La moyenne d'âge de cette promotion étant de 31 ans j'imagine que nombre d'entre vous êtes des adeptes des réseaux sociaux, qui ne l'est pas de nos jours. Mais si vous l'êtes, dites-vous bien que les personnes dont vous aurez la charge ainsi que leurs familles le sont aussi.

Rassurez-vous, je ne vais pas vous demander de renoncer à ces outils de communication contemporain en dehors de vos factions, il y a toutefois une règle de bon sens qui s'applique à tous, jamais de référence à votre emploi dans l'administration pénitentiaire, jamais de photos en uniforme et favorisez plutôt les pseudos que les patronymes. Je pense que vous comprendrez toutes et tous le bienfondé de cette remarque.

Je veux en cet instant au nom du directeur de l'administration pénitentiaire, remercier la direction de l'ENAP, les équipes pédagogiques et l'ensemble des personnels qui permettent au gré des promotions qui se succèdent et s'entremêlent de relever les challenges imposés par les évolutions « métier » que nous connaissons, dans un contexte de recrutement élevé et de renouvellement de génération.

Chers parents et amis de la promotion du « Colonel Beltrame », soyez fiers de leur choix et de ce qu'ils ont réalisé.

Soyez encore plus fiers de ce qu'ils réaliseront demain pour garantir le service public pénitentiaire au sein du ministère régalién de la Justice. Parlez-en autour de vous !

N'ayez pas peur des regards et des interprétations, parce que tous ensemble, nous devons être fiers de servir.

Jimmy DELLISTE